2 BMP
SASU au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 9 Ruelle RUELLE BOIVIN
95270 ASNIERES-SUR-OISE
803 219 005 R.C.S. PONTOISE

(Ci-après la « ***Société*** »)

PROCÈS-VERBAL
DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-six juin,
À quinze heures,

Monsieur Nicolas BELLON,

Propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

Associé unique de la Société,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président et Associé unique de la Société, Monsieur Nicolas BELLON, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Président précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation du résultat de cet exercice ;
- Rappel des distributions antérieures de dividendes ;
- Absence de convention réglementée ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

N.B

DÉCISION N° 1 - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé Unique ayant pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 approuve ces comptes.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associé unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 14 223,00 euros.

DÉCISION N° 2 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 59 387,77 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 8 366,77 euros.
- En distribution de dividendes : 51 021,00 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 021,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 septembre 2026.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

N.B

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

– soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
– soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

DÉCISION N° 3 - RAPPEL DES DISTRIBUTIONS ANTÉRIEURES DE DIVIDENDES

L'Associé Unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

DÉCISION N° 4 - ABSENCE DE CONVENTION RÉGLEMENTÉE

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

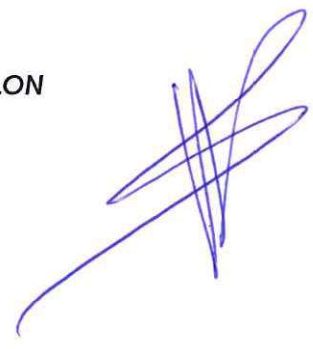
DÉCISION N° 5 - DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN VUE DES FORMALITÉS

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique.

L'Associé unique

Monsieur Nicolas BELLON



SASU 2BMP

9 RUELLE BOIVIN

95270 ASNIERES SUR OISE

COMPTES ANNUELS

Exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**

certifié conforme à l'original.
le président

le 27/08/2026

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	290		290	290
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	5 000	5 000		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	50 386	41 991	8 395	10 764
	Autres immobilisations corporelles	12 951	8 435	4 516	7 175
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	5 776		5 776	5 776
	Total de l'actif immobilisé (III)	**74 403**	**55 427**	**18 976**	**24 005**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements	13 566		13 566	17 753
	En-cours de production	12 724		12 724	11 970
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	186 307	23 394	162 913	58 355
	Autres créances	1 971		1 971	9 066
	Charges constatées d'avance	1 242		1 242	466
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	77 988		77 988	38 581
	Total de l'actif circulant (IV)	**293 798**	**23 394**	**270 404**	**136 192**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**368 201**	**78 820**	**289 380**	**160 196**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an		
(2) dont créances à moins d'un an	189 520	91 282

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 000)	1 000	1 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	96 048	58 937
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**59 388**	**37 111**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**156 536**	**97 148**
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	40 145	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 626	22 704
	Dettes fiscales et sociales	68 770	39 701
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	305	644
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes(1) (IV)	**132 845**	**63 048**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	**289 380**	**160 196**

(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	94 368	63 048
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025		31/12/2024	
		12 mois	%C.A.	12 mois	%C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	479 500	100,00	413 896	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	**479 500**	**100,00**	**413 896**	**100,00**
	Production stockée	754	0,16	11 970	2,89
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits	74	0,02	10	
	Total des produits d'exploitation	**480 329**	**100,17**	**425 875**	**102,89**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements	157 508	32,85	152 376	36,82
	Variation de stocks	4 187	0,87	(14 401)	-3,48
	Autres achats et charges externes	98 441	20,53	87 962	21,25
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 144	0,45	2 413	0,58
	Salaires	103 432	21,57	116 149	28,06
	Cotisations sociales	35 593	7,42	37 097	8,96
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 028	1,05	5 229	1,26
	Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées				
	Autres charges	126	0,03	1 363	0,33
	Total des charges d'exploitation	**406 458**	**84,77**	**388 187**	**93,79**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**73 870**	**15,41**	**37 688**	**9,11**
PRODUITS FINANCIERS Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participation				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers				
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées	482	0,10	64	0,02
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières	**482**	**0,10**	**64**	**0,02**
	RESULTAT FINANCIER	**(482)**	**-0,10**	**(64)**	**-0,02**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**73 388**	**15,31**	**37 624**	**9,09**
	Produits exceptionnels	153	0,03		
	Charges exceptionnelles			500	0,12
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**153**	**0,03**	**(500)**	**-0,12**
	Participation des salariés aux résultats				
	Impôts sur les bénéfices	14 153	2,95	13	
	Total des produits	**480 481**	**100,20**	**425 875**	**102,89**
	Total des charges	**421 094**	**87,82**	**388 764**	**93,93**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**59 388**	**12,39**	**37 111**	**8,97**

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **289 380** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **480 481** euros et un total **charges** de **421 094** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **59 388** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	290					290
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**290**					**290**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui	5 000					5 000
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	50 386					50 386
	Instal., agencement, aménagement divers	3 098					3 098
	Matériel de transport	3 865					3 865
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 987					5 987
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**68 337**					**68 337**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 776					5 776
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 776**					**5 776**
	TOTAL	**74 403**					**74 403**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			5 000			5 000
	Instal technique, matériel outillage industriels			39 622	2 369		41 991
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 051	210		1 261
	Matériel de transport			459	1 040		1 498
	Matériel de bureau, mobilier			4 267	1 409		5 676
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**50 398**	**5 028**		**55 427**
	TOTAL			**50 398**	**5 028**		**55 427**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	23 394			23 394
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**23 394**			**23 394**
	TOTAL GENERAL	**23 394**			**23 394**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation		
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 000,00	1,0000	1 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 000,00**	**1,0000**	**1 000,00**

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	5 776		5 776
	Clients douteux ou litigieux	28 073	28 073	
	Autres créances clients	158 234	158 234	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 438	1 438	
	Taxes sur la valeur ajoutée	533	533	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	1 242	1 242	
	TOTAL DES CREANCES	**195 296**	**189 520**	**5 776**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	40 145	1 669	38 476	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	23 626	23 626		
	Personnel et comptes rattachés	9 177	9 177		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 348	9 348		
	Impôts sur les bénéfices	14 112	14 112		
	Taxes sur la valeur ajoutée	36 119	36 119		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13	13		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	305	305		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**132 845**	**94 368**	**38 476**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

Tableau des affectations de résultat

		31/12/2025
Origines		
1. Report à nouveau antérieur		58 937
2. Résultat de l'exercice		37 111
dont résultat courant après impôts (1) :		
3. Prélèvement sur les réserves (2)		
Affectations		
4. Affectation aux réserves :		
Réserve légale		
Autres réserves		
5. Dividendes (3)		
6. Autres répartitions		
7. Report à nouveau	96 048	
TOTAUX	**96 048**	**96 048**

(1) Le résultat courant est apprécié en fonction de la répartition de l'impôt global visée à l'annexe.
(2) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.
(3) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.
Indiquer également, s'il y a lieu, le montant correspondant au précompte sur valeurs mobilières.

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

	31/12/2025
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**9 463**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**145**
INTERETS C.N.E.	*134*	
ASSURANCES C.N.E.	*11*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**314**
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	*314*	
Dettes fiscales et sociales		**9 004**
DETTES PROV P/ CONGÉS PAYÉS	*6 882*	
CHARGES SOCIALES SUR CONGES A	*1 916*	
TAXE D APPRENTISSAGE	*87*	
FPC A PAYER	*120*	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 242	**1 242**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**1 242**

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2025
Total des produits exceptionnels		**153**
Produits exceptionnels sur opérations en capital		**153**
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	*153*	
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		**153**

Répartition des effectifs par catégorie

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Ouvriers			
	Employés, techniciens, agents de maîtrise			
	Cadres et ingénieurs			
	Autres catégories			
	TOTAL			

Mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre